

A la recherche du travail perdu. Partie 2, Ni la peste, ni le choléra

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **33 (1996)**

Heft 1261

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1025446>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ni la peste, ni le choléra

Croissance économique, plein emploi, niveau de vie, sécurité sociale. Des années durant, ces quatre variables ont harmonieusement évolué en se renforçant mutuellement. L'harmonie est aujourd'hui rompue. Pour assurer la relance, nous affirme-t-on, il faudra consentir à une baisse des salaires et des prestations sociales.

COÛT DU TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE

(y compris les prélèvements obligatoires)

Etat-Unis
27,97 DM/heure

Suisse
41,47 DM/heure

SALAIRE RÉEL

(pour une famille de 4 personnes)

Etat-Unis
17,27 DM/heure

Suisse
31,78 DM/heure

RÉFÉRENCE

Mathias Binswanger, «Das Wunder, das die Armen möglich machen», *Die Weltwoche*, 23 mai 1996

(jd) De fait, il y a plusieurs années déjà qu'en Europe l'emploi ne suit plus la croissance. Pire, on assiste à une diminution réelle du nombre des postes de travail alors même que la croissance, certes ralentie, subsiste. En Suisse, le niveau de l'emploi correspond à celui de 1984. Le recul est d'importance.

Les Etats-Unis, par contre, ne connaissent pas cette corrélation négative. De l'autre côté de l'Atlantique, la croissance économique crée des emplois: +20% depuis 1984. Alors, pourquoi cet essoufflement du Vieux Continent qui contraste avec le dynamisme américain? Nos entrepreneurs et économistes élucident vite l'énigme, relayés par des politiciens en quête de potion magique: c'est la faute aux salaires, trop élevés en Europe.

Effectivement, l'évolution de l'emploi aux Etats-Unis et le taux de chômage relativement bas ne peuvent que faire rêver l'observateur européen. Depuis l'élection de Bill Clinton en 1992, 8,5 millions d'emplois ont été créés. Et une récente étude des conseillers économiques de la Maison-Blanche a fait taire les mauvaises langues européennes qui qualifiaient ces emplois de «MacDonald's jobs», d'emplois précaires, à la demande, mal payés: plus des deux tiers de ces nouveaux emplois sont rémunérés au-dessus de la moyenne nationale. Miracle américain?

Mathias Binswanger, enseignant de l'université de Saint-Gall, a décortiqué les chiffres et constaté que miracle rime avec pauvreté, inégalités, absence de qualifications.

Même si les résultats de l'étude précitée sont difficilement contestables, il n'en reste pas moins qu'actuellement, 11 millions de salariés américains travaillent pour 5\$ de

l'heure. Et qu'en est-il du salaire moyen? Il se situe 20% en dessous du salaire moyen helvétique, à pouvoir d'achat égal. C'est dire qu'une part importante des salariés américains au bénéfice d'un salaire au-dessus de la moyenne gagnent moins que le salaire moyen suisse. A cela s'ajoute que le coût du travail dans l'industrie manufacturière américaine est environ d'un tiers inférieur à celui que doivent supporter les employeurs suisses. Au cours des vingt dernières années, les salaires réels n'ont cessé de baisser outre-Atlantique alors qu'ils ont progressé de 35% en Suisse.

Dans ces conditions il n'est pas étonnant que se multiplient les emplois non qualifiés et mal payés. Plutôt que de procéder à des investissements de rationalisation, les employeurs, surtout dans le secteur tertiaire, tablent sur une main-d'œuvre à bon marché. Si le taux de chômage américain reste bas, c'est au prix d'une disparité croissante des revenus et de la fortune, et du maintien dans l'ignorance et la pauvreté d'une part croissante de la population.

Les admirateurs du modèle américain nous proposent d'échanger la peste du chômage contre le choléra de la marginalisation sociale. Ils oublient deux éléments essentiels qui expliquent le dynamisme de cette économie: la facilité de créer une entreprise et le coût social peu élevé du travail. Stimuler ces deux éléments sans porter atteinte à la cohésion sociale, tel est le défi auquel doivent répondre l'Europe et la Suisse. Par exemple en encourageant l'innovation technologique par la mise à disposition de capital-risque et en renonçant à faire supporter au seul travail la charge financière de la politique sociale. ■

La spirale perverse de la baisse des salaires

«Baisser les salaires pour sauver des emplois». Avec ce slogan de bon sens apparent, les entreprises de la construction et les cafetiers-restaurateurs croient pouvoir se sortir d'affaire. Ces deux secteurs économiques travaillent sur le marché intérieur, souvent même local. Ils dépendent donc du pouvoir d'achat des collectivités et de la population locales. Une baisse de salaires n'aura aucun impact sur le niveau des commandes et de la consommation. Au mieux, une entreprise qui aura procédé à une telle baisse pourra prendre du travail à ses concurrents qui devront licencier du personnel. Au pire, les concurrents s'aligneront à la baisse et, comme le

volume de travail est constant, les entreprises licencieront des travailleurs moins payés qui toucheront une indemnité de chômage diminuée.

Une réduction temporaire des salaires peut se justifier dans une situation conjoncturelle particulière, entreprise par entreprise, afin de sauvegarder la capacité de production. C'est la concession qu'avaient acceptée en son temps les syndicats de la métallurgie. Elle est inopérante par contre dans des branches qui souffrent d'une surcapacité structurelle et qui ne feraient ainsi que retarder les réformes nécessaires sur le dos de salariés qui ne disposent que de revenus modestes.